

UGSEL Ile de France  
15, Rue du Maréchal Joffre – 78000 VERSAILLES  
sport@ugselidf.com  
www.ugselidf.com

Référent : Elise QUITTET – 06.69.71.42.63 – [sport@ugselidf.com](mailto:sport@ugselidf.com)

Organisateur : Sarah MICHAUT – [s.michaut@enc-blomet.com](mailto:s.michaut@enc-blomet.com)

## CHAMPIONNAT UGSEL ILE DE FRANCE ESCRIME - SABRE et FLEURET

<b>DATES</b>	<b>MERCREDI 5 MARS 2025</b>
<b>LIEU</b>	Racing club de France – 5, rue Eblé - 75007 PARIS
<b>HORAIRES</b>	8h : Echauffement 8h20 : Scratch 8h30 : Début de la compétition 12h00 : Fin maximum de la compétition (en fonction du résultat des tireurs)
<b>CATEGORIES</b>	* Championnat Elite Fleuret : Benjamin(e)s / Minimes (F et G) / Lycée (F et G)  * Championnat Elite Sabre : Benjamin(e)s / Minimes (F et G) / Lycée (F et G)  * Championnat Promotionnel Sabre: Benjamin(e)s uniquement  <b>ATTENTION</b> : Les catégories de l'UGSEL ne sont pas les mêmes que celle de la FFE : <i>Benjamins/Benjamines</i> : né(e) en 2013/2012 <i>Minimes</i> : né(e) en 2011/2010 <i>Lycée</i> : né(e) avant 2009
<b>RÈGLEMENT</b>	Les règlements généraux de la FFE s'appliquent à ce championnat. <a href="https://www.ugsel.org/sites/default/files/disciplines/pdf/REGLEMENT%20ESCRIME%2024-25.pdf">https://www.ugsel.org/sites/default/files/disciplines/pdf/REGLEMENT%20ESCRIME%2024-25.pdf</a>
<b>MATERIEL A PRÉVOIR</b>	Se reporter au Règlement Fédéral Chaque tireur devra être en mesure de présenter une pièce d'identité (carte d'identité, carte scolaire, carte de transport) lors de la présentation.
<b>ENGAGEMENTS</b>	Les inscriptions se font obligatoirement par l'intermédiaire des professeurs d'EPS sur <b>UGSELNET-USPORT</b> pour le <b>dimanche 2 mars 2025</b> dernier délai.

**ATTENTION** vos élèves devront obligatoirement **être licenciés dans UGSELNET** pour pouvoir les inscrire.

N'oubliez pas de préciser le niveau de vos tireurs entre eux : Pour des tireurs d'une même arme et d'une même catégorie, les numéroter du + fort (1) au plus faible (x) sur USPORT (Voir Mode d'emploi). Sans cette information OBLIGATOIRE, les tireurs seront répartis de façon aléatoire dans les poules...

## **CHAMPIONNAT NATIONAL**

**21, 22 et 23 Mai 2025 à Nantes**

La présence au championnat Ile de France est OBLIGATOIRE pour une qualification nationale.

## **QUALIFICATIONS**

**Chaque Territoire qualifie :**

*En Individuel Elite* : Les 4 premiers par arme et par catégorie

*En Individuel Promo Sabre*: championnat national en Benjamin: les 4 premiers

## **QUOTAS SUPPLÉMENTAIRES**

Le Territoire IDF, en fonction des résultats du dernier championnat national, bénéficie de quotas supplémentaires.

*En individuel Elite* :

- Fleuret : 1 BG, 1 BF et 1 MF

- Sabre : aucun